

L'hon. M. Olson: Bravo!

M. Horner: Je remarque que quelqu'un m'écoute, ce dont je suis toujours reconnaissant. Le premier ministre a déclaré que le consommateur acceptait de moins en moins de faire les frais de l'inefficacité des cultivateurs. Eh bien, le premier ministre a fait beaucoup de déclarations mémorables, mais en voilà une que ne devraient jamais oublier les agriculteurs. Elle vaut la question qu'il avait posée à Winnipeg: «Pourquoi devrais-je vendre votre blé?»

L'hon. M. Olson: Ces propos non plus n'avaient pas été cités correctement.

M. Horner: C'était vraiment là une déclaration surprenante à faire—qu'il devenait de moins en moins acceptable que le consommateur soit tenu d'assumer le coût de l'inefficacité des agriculteurs. Quelle est l'efficacité des agriculteurs par rapport à celle des autres producteurs? Je me reporte encore une fois à la publication que j'ai citée tout à l'heure. Il s'agit du tableau 31 intitulé «Rendement par personne employée dans l'agriculture». L'indice de base est établi à 100 en 1961. En 1969, ce chiffre était passé à 166.7. Comparez cela à la productivité par personne employée dans des industries commerciales non agricoles. L'indice de base est toujours fixé à 100 en 1961. En 1966, la productivité par personne était passée à 121. De toute évidence, l'agriculteur n'est pas si inefficace que cela. La seule conclusion qu'on puisse en tirer, c'est que sa productivité a été supérieure à la moyenne, par rapport à celle du reste de l'économie. Toutefois, le gouvernement refuse de reconnaître ce fait.

J'aborde maintenant un autre aspect de la question. Pourquoi les comptes d'emprunt des petits agriculteurs dans les trois provinces des Prairies accusent-ils des arrérages plus importants qu'ailleurs au Canada? Où se trouvent les petits agriculteurs? On peut voir au tableau 28 qu'il y a au Canada 130,000 petits agriculteurs, dont la propriété a une valeur de capital inférieure à \$20,000. Près de 41,000 de ces petites exploitations agricoles sont situées au Québec. J'ai suivi avec intérêt les propos du député créditiste qui a pris la parole hier. Il ne s'est pas vraiment étendu sur cette question, mais je me demande si les agriculteurs du Québec croient vraiment que s'ils étaient 40,000 de moins, les autres s'en trouveraient mieux. J'en doute fort. Le député de Lac-Saint-Jean (M. Lessard) a déclaré à la Chambre qu'il était injuste de dire que 7.5 p. 100 des agriculteurs de sa province avaient des arrérages, étant donné que 6 p. 100 seulement des agriculteurs du Québec avaient obtenu des prêts—pour ainsi dire aucun d'eux n'emprunte. Mais ce n'est pas le cas.

En 1970, on a consenti 5,700 prêts au Québec, et en 1971, on en a de nouveau consenti 5,700. Voilà un nombre assez considérable de prêts pour une seule province. Les agriculteurs de là-bas empruntent de l'argent eux aussi, mais pour une raison ou une autre, l'industrie agricole est moins profitable dans les Prairies que dans le reste du Canada. C'est la seule conclusion que je puisse en tirer. Il faut tenir compte du prix des terres, et voir qui les possèdent. D'après l'un des tableaux, de 88 à 90 p. 100 des agriculteurs du Québec et de l'Ontario sont propriétaires de leur terre, alors que ce n'est le cas que de 60 p. 100 environ des agriculteurs des Prairies. Les autres louent la terre qu'ils cultivent. Il n'est que naturel, je suppose, que la Société du crédit agricole consente la plupart de ses prêts dans les régions où l'on loue des terres. J'aimerais le croire et, de fait, il en a été ainsi. Environ les deux tiers des prêts sont consentis dans les provinces des Prairies,

mais il ne faut pas oublier que les deux tiers de la production viennent de là, c'est-à-dire des provinces des Prairies et de l'Ontario.

L'hon. M. Olson: Et de l'Ontario?

M. Horner: Et de l'Ontario. Pourquoi le remboursement a-t-il suscité des difficultés? Personne n'ignore que les provinces des Prairies produisent beaucoup de grain. Nous avons excellé dans ce domaine. Ce qui est triste c'est que le prix définitif du blé l'an dernier a été le plus bas depuis dix ans; dans le cas de l'orge il a été le plus bas sauf pendant la même période. Et quand on songe que le gouvernement a versé 11 millions de dollars pour subventionner la production de l'orge...

Des voix: Bravo!

M. Horner: Le ministre martèle son pupitre.

M. Mazankowski: Pas de plein gré.

M. Horner: Comme mon ami, le député de Vegreville (M. Mazankowski) le signale, le ministre n'a pas vraiment pris cette mesure de son plein gré. Nous savons, de ce côté-ci de la Chambre, que si le fameux bill sur la stabilisation avait été adopté, les 11 millions de dollars seraient sortis des poches des cultivateurs.

L'hon. M. Olson: Il y aurait eu 40 millions de plus.

M. Horner: Non, environ 40 millions de moins. Si le ministre veut débattre cette question avec moi, je suis prêt à l'affronter n'importe quand sur n'importe quelle tribune et devant n'importe quelle caméra et n'importe quel microphone au Canada. Il ne pourrait l'emporter dans cette discussion, car les chiffres lui donneraient tort.

L'hon. M. Olson: Je suis prêt à en discuter avec lui ici même.

M. Horner: Alors, ramenez le bill.

L'hon. M. Olson: Les cultivateurs ne vous laisseraient pas ramener toute cette question sur le tapis.

M. Horner: J'ai compulsé les dossiers qui remontent à 22 ans. Je n'ai pu trouver une année où les cultivateurs ont reçu moins par boisseau d'avoine que l'an passé. J'aurais cru ne pas avoir à remonter aussi loin que 22 ans pour prouver que j'ai raison. Moins pour le blé, moins pour l'orge, moins pour l'avoine. Faut-il s'étonner que les grands céréaliculteurs des Prairies soient en retard pour rembourser leurs emprunts? Ce n'est pas étonnant que les arrérages continuent d'augmenter au lieu de diminuer. Ils s'élèvent à 6 millions en Saskatchewan; à 6 millions en Alberta et à 2,75 millions au Manitoba à cause surtout du fait qu'il y a moins d'argent de prêté dans ces provinces.

• (1550)

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

M. Horner: Quand j'aurai terminé. Jetons un coup d'oeil sur ces terres non rentables qui sont à la source de quelques-uns de ces problèmes et qui ont donné lieu à la mise en œuvre du fameux programme de développement des petites fermes. Dans un autre tableau, à la page 60 de cette même publication, nous constatons que le pourcentage des terres viables varie d'une province à l'autre. Au Québec, seulement 30.3 p. 100 des terres sont rentables, comparativement à 55 p. 100 en Colombie-Britannique, 51